

Préambule

Des systèmes de santé résilients exigent des services de santé de qualité pour TOUTES les personnes sans qu'elles ne souffrent de difficultés financières. Des systèmes de santé solides sont préparés aux catastrophes et peuvent répondre avec succès aux urgences sanitaires. La pandémie COVID-19 a montré au monde entier que la plupart des systèmes de santé ne sont pas suffisamment résilients. La pandémie a clairement démontré les liens entre les systèmes de santé, la préparation aux situations d'urgence et la gestion des situations d'urgence. Le manque de volonté politique et l'absence d'investissement dans la couverture sanitaire universelle (CSU) menacent aujourd'hui la sécurité sanitaire mondiale. Les gouvernements ont dû mettre en œuvre des stratégies de réponse drastiques - telles que le confinement et la fermeture d'économies vitales - pour protéger les systèmes de santé. La pandémie et ces stratégies d'intervention ont eu des répercussions négatives sur les moyens de subsistance et sur le bien-être de tous, et en particulier sur des groupes de population marginalisés et vulnérables. Alors qu'actuellement, dans la plupart des pays, l'accent est toujours mis sur la réponse d'urgence immédiate, ce serait une erreur de revenir au statu quo et de manquer l'occasion d'analyser les échecs politiques et les défaillances des politiques ayant contribué aux graves conséquences de la pandémie COVID-19.

Le Mécanisme de participation de la société civile pour CSU2030 (CSEM pour les sigles en anglais) est la circonscription de la société civile du Partenariat international pour la santé pour CSU2030 (CSU2030). Le CSEM fait entendre la voix de la société civile afin de garantir que les politiques de la CSU soient inclusives et équitables. Son rôle est également de promouvoir une attention systématique aux populations les plus marginalisées et les plus vulnérables afin que personne ne soit laissé de côté.

Le CSEM pousse la société civile à intégrer ces appels à l'action dans les efforts de plaidoyer en cours afin de garantir que personne ne soit laissé de côté dans la lutte contre cette maladie mondiale.

Appels à l'action

1. Ne laisser personne de côté : Lors de l'élaboration de plans de réponse à la pandémie COVID-19, les pays doivent tenir compte de l'effet que des facteurs aggravants - tels que la pauvreté, les inégalités entre les sexes et la discrimination fondée sur l'origine ethnique, le handicap, le statut de résidence, l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle - ont sur les populations les plus laissées pour compte. Il est également important d'adopter une approche multidisciplinaire incluant des secteurs autres que celui de la santé (c'est-à-dire l'éducation, le domaine social et l'économie) afin de faire face aux effets secondaires de la réponse à la pandémie, tels que les pénuries de nourriture et d'eau, le risque accru de violence à domicile contre les enfants, les femmes et les filles, ainsi que les besoins de soutien psychosocial. Compte tenu de ces facteurs, les gouvernements devraient veiller à ce que tous les groupes de population aient accès à :

- Information et promotion de la santé (disponible en langage simple et/ou langue des signes, dans des formats faciles à lire et qui ne reposent pas sur des technologies exclusives)
- Des stands d'intervention COVID-19 sûres et accessibles (comme celles qui offrent, entre autres services, de la nourriture, de l'eau et des fournitures médicales/ménagères)
- Les installations nationales de triage, de dépistage, de quarantaine et de traitement COVID-19 sont accessibles à toutes les personnes, indépendamment de leur âge, de

L'Appel à l'action de la Société civile s'appuie sur les Demandes clés du Mouvement des CSU pour la réunion de haut niveau des Nations unies (UN HLM) sur la Couverture santé universelle et les Actions prioritaires de la Société civile pour la réunion de haut niveau des Nations unies sur les CSU.

La pandémie COVID-19 souligne l'urgence de ces demandes et met en évidence la nécessité de prendre des mesures concrètes et énergiques conformément à la Déclaration politique, Couverture santé universelle : Moving Together to Build a Healthier World, adoptée lors de la réunion de haut niveau des Nations unies, et la résolution de la soixante-treizième Assemblée mondiale de la santé, solution de réponse au COVID-19.

Le CSEM a élaboré ces appels à l'action afin de soutenir le document de travail CSU2030 *Vivre avec le COVID-19 : Il est temps d'agir ensemble sur les urgences sanitaires et la couverture sanitaire universelle.*

leur origine ethnique, de leur handicap, de leur statut de résident ou de leur orientation et identité sexuelles, et offrent un traitement médical non discriminatoire conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme.

- Le déploiement continu de services de santé essentiels offrant tout l'éventail des soins (promotion, prévention, traitement, réhabilitation et soins palliatifs), y compris la santé mentale, la santé sexuelle et reproductive, le traitement des principales maladies infectieuses (par exemple, le VIH, la tuberculose, le paludisme), les maladies non transmissibles et les services de lutte contre la violence basée sur le genre.

À moyen et long terme, les pays devraient accorder une attention particulière aux populations marginalisées et vulnérables telles que les sans-abris, les migrants, les réfugiés, les travailleurs informels, les travailleurs du sexe, les personnes âgées et les enfants, entre autres, afin de garantir une protection sociale après la crise. Les pays doivent s'attaquer aux obstacles juridiques et politiques, ainsi qu'aux normes sociales, traditionnelles et culturelles dangereuses empêchant les femmes et les filles, les groupes marginalisés et criminalisés de bénéficier de services de santé, ainsi qu'à l'utilisation excessive des lois pénales au nom de la protection de la santé publique.

2. Accroître le financement de la santé publique et la protection financière : Les gouvernements doivent investir rapidement et en priorité, dans les systèmes et les services de santé qui donnent la priorité à l'aide aux personnes les plus défavorisées. Les pays doivent assurer une protection financière afin que tous les individus puissent s'isoler en toute sécurité pour contrôler la propagation du virus et accéder à des services de santé de qualité pendant et après la pandémie. La réduction des obstacles financiers aux services améliore l'équité tout en aidant à contrôler l'épidémie, car plus de personnes auront accès au dépistage et aux soins si elles n'ont pas à prendre en compte les coûts financiers. Ainsi, en priorité, les gouvernements devraient rendre tous les services liés au COVID-19 gratuits sur les lieux de soins. Il est maintenant temps d'élaborer un plan de mise en œuvre concret afin d'éliminer les dépenses privées de santé. Pour ce faire, les gouvernements devront augmenter le financement public afin d'atteindre un minimum de 5 % du PIB dans les dépenses publiques de santé et autres objectifs appropriés en fonction du contexte national et/ou régional (comme l'allocation budgétaire annuelle de 15 % de la déclaration d'Abuja pour l'amélioration du secteur de la santé). Les pays ne doivent pas oublier que le coût de l'inaction est nettement plus élevé que le coût de l'investissement dans la santé, même en période de récession. Enfin, la société civile doit exiger que toutes les parties prenantes, telles que l'industrie pharmaceutique et l'industrie des soins de santé, agissent de manière responsable et garantissent l'accès de tous aux traitements vitaux.

3. Se concentrer sur les travailleurs de la santé : Cette urgence sanitaire mondiale démontre l'impérativité pour les pays d'investir dans leur personnel de santé à tous les niveaux¹. Cela inclut mais ne se limite pas à :

- Dispenser une formation sur les protocoles de contrôle et de préventions des infections (y compris l'hygiène des mains, le protocole respiratoire et les processus de prise en charge des patients en toute sécurité dans les établissements de soins de santé) et veiller à ce qu'ils soient respect
- Informer les professionnels de la santé de leurs droits, rôles, responsabilités et risques
- Garantir des conditions de travail décentes et une rémunération adéquate
- Assurer la sécurité au travail afin de protéger les travailleurs contre les infections, par exemple en leur fournissant des équipements de protection individuelle (EPI) et une formation sur l'utilisation appropriée des équipements de protection
- Attribuer des charges de travail gérables
- Mise en œuvre de mesures de réduction du stress
- Offrir soutien et conseils psychosociaux
- Condamner la violence, la discrimination et la stigmatisation des travailleurs de la santé par crainte qu'ils ne propagent le virus

¹ L'OMS et la Banque mondiale ont prévu un déficit de 18 millions de travailleurs de la santé, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, d'ici 2030 (Rapport de la Commission de haut niveau sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique - lancé le 20.09.2016 et Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé : Main-d'œuvre 2030).

4. Engager la société civile et les communautés dans la mise en œuvre des CSU afin de garantir la responsabilité :

La société civile doit être incluse dans les groupes de travail et les processus décisionnels nationaux et régionaux à court et à long terme de COVID-19 afin de garantir que la voix des groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques et/ou porteurs de risques supplémentaires soit prise en compte². Les pays doivent engager et faire participer les femmes et intégrer une perspective de genre dans toutes les activités d'intervention et de rétablissement de COVID-19. Les gouvernements devraient collaborer avec la société civile afin de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes de responsabilisation qui permettent une communication transparente et ouverte et respectent le principe du droit à l'information. Ces mécanismes de responsabilité devraient permettre de suivre les progrès des stratégies COVID-19 en utilisant des données ventilées qui incluent des questions transversales telles que le sexe, l'âge, le revenu, la race, l'ethnicité, le statut migratoire, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et la situation géographique. Il est également important que les pays veillent à ce que la société civile jouisse de la liberté d'association, de réunion pacifique et d'expression. Les gouvernements ne devraient imposer des restrictions à certaines de ces libertés que pour empêcher la propagation du virus et ne peuvent continuer à utiliser ces restrictions au-delà de ce qui est nécessaire et sur la base de preuves scientifiques.

Impliquez-vous! – Rejoignez le CSEM!

Visitez csemonline.net | Suivez-nous sur Twitter [@CSOs4UHC](https://twitter.com/CSOs4UHC) | Contact: CSEM@msh.org

² Rajan D, Koch K, Rohrer K, et al, Governance of the COVID-19 response: a call for more inclusive and transparent decision-making, *BMJ Global Health* 2020;5:e002655.